

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	33 (1904)
<b>Heft:</b>	13
<b>Rubrik:</b>	Chronique scolaire

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dans une période peu favorable pour la préparation des jeunes gens, c'est-à-dire, à Fribourg, les 15, 16, 17 19 et septembre et à Morat les 20 et 21 du même mois. M. l'Inspecteur nous engage à vouer une attention et des soins tout particuliers à la préparation de nos jeunes recrues, afin qu'elles puissent affronter avec succès ces examens pour l'honneur de nos écoles, de nos communes et du canton.

Pour faciliter la tâche de M. l'Inspecteur, on est prié de remplir ponctuellement toutes les rubriques de la page 13 des livrets scolaires des élèves émancipés.

Il y a encore, malheureusement, des instituteurs négligents, qui n'ont pas encore fait parvenir leurs divers rapports et qui n'envoient pas régulièrement les rapports hebdomadaires. Certains rapports sont établis vaille que vaille, à la hâte. Ils sont par conséquent incomplets et peuvent prêter le flanc au doute concernant la rectitude des opérations.

Les rapports du cours de perfectionnement doivent, au moins, être signés par le Président et le vice-président de la Commission scolaire.

Tous ces détails ont leur valeur, nous dit M. le Président, et j'en prends bonne note, car aucun n'échappe à mon attention, pas plus que vos écoles. Ne soyez donc pas surpris si parfois vous n'êtes pas classés dans les rapports généraux comme vous le désireriez.

Des plaintes sont parvenues à M. l'Inspecteur au sujet des devoirs à domicile, qui sont, paraît-il, tout à fait trop longs et dont certains maîtres surchargent leurs élèves. Donnons peu de tâches domestiques, surtout écrites ; attachons-nous de préférence aux exercices oraux.

N'oublions pas en cela, comme pour toutes les autres parties de l'enseignement, l'axiome pédagogie : « Peu mais bien. »

Ce n'est pas la nourriture que nous prenons, mais celle qui est bien digérée qui nourrit notre corps et en répare les forces. Il en est de même dans le domaine de l'intelligence.

A propos du matériel scolaire, M. l'Inspecteur nous engage à faire des commandes suffisantes, afin que nous ne soyons pas pris au dépourvu, comme cela arrive quelquefois dans certaines écoles. *La prévoyance est la mère de la sûreté.* Fournissons abondamment nos classes de tout le matériel nécessaire, et n'ennuyons pas à chaque instant la Direction du Dépôt par des commandes supplémentaires.

(A suivre.)

MONNARD, secrétaire.

...><...

## Chronique scolaire

**Fribourg.** — † *M<sup>lle</sup> Marie Fragnière.* — Le 25 juin est décédée, à Villaz-Saint-Pierre, M<sup>lle</sup> Fragnière, ancienne institutrice, qui a dirigé l'école des filles de cette paroisse de 1870 jusqu'en automne 1902.

Durant son long séjour dans l'enseignement, M<sup>lle</sup> Fragnière s'est appliquée à remplir avec une parfaite exactitude ses

devoirs d'institutrice ; mais elle ne limitait pas son action bienfaisante à sa chère école, elle savait encore se ménager du temps pour s'occuper des œuvres de charité et pour satisfaire aux besoins de son ardente piété.

Quand on a bien vécu, on sait bien mourir. M<sup>lle</sup> Fragnière, qui fut une fille très dévouée à ses parents, une éducatrice exemplaire et une noble chrétienne, a supporté avec une résignation joyeuse et sereine les souffrances du dernier moment.

Ses funérailles ont eu lieu à Hauteville, mercredi 28 juin. Le souvenir de cette institutrice pieuse, dévouée et charitable restera profondément gravé dans le cœur de ses élèves et de tous ceux qu'elle a soulagés et édifiés durant une vie pleine de mérites.

R. I. P.

**Confédération.** — Dans la cinquième assemblée générale de la Société suisse d'hygiène scolaire, qui a eu lieu à Berne, le 11 et le 12 juin, sous la présidence de M. Gobat, directeur de l'Instruction publique, quatre rapporteurs ont présenté des conclusions sur l'importante question des bancs d'écoles. Tous ont réclamé la distance *négative* : on désire que le bord antérieur du siège avance de 1 à 3 centimètres sur la verticale abaissée du bord de la table. Comme on le sait, ce point est capital dans la construction des bancs scolaires, d'autant plus que presque tous nos vieux bancs ont le siège trop éloigné de la table.

Tous les rapporteurs demandent des bancs proportionnés à la taille des élèves ; mais, tandis que M. le Dr Girard, professeur à l'Université de Berne, se contente de trois grandeurs de tables, M. Henchoz, inspecteur à Lausanne, voudrait des bancs de sept ou huit grandeurs différentes.

M. le Dr Ch. Vannod a rapporté sur la question des différentes méthodes de mensuration de la fatigue intellectuelle et M. le Dr Erismann, professeur à l'Université de Zurich, sur l'éclairage naturel des salles de classe. Sa conclusion portant que la lumière de la salle doit venir exclusivement de gauche a été généralement admise.

L'assemblée a encore entendu deux intéressantes communications sur « l'école et l'hygiène dentaire ».

Durant la partie récréative, une ovation bien méritée a été faite à M. le Dr Guillaume, directeur du Bureau fédéral de statistique, qui fut le premier, dans notre pays, à signaler la nécessité de l'hygiène dans les écoles.

L'année prochaine, la Société tiendra son assemblée générale à Lucerne.

**Argovie.** — De différents côtés, on annonce que la célèbre propriété de *Neuhof*, où séjourna autrefois Pestalozzi, est à vendre. On propose avec raison d'ouvrir une souscription pour faire de Neuhof une propriété nationale.